

Syndicat Professionnel des Réflexologues

Novembre 2021,
à l'attention de {{ contact.PRENOM }} {{ contact.NOM }}

Chère adhérente, cher adhérent,

De nombreux évènements en région, une saison impactée par la polémique vaccinale, par la notion de représentativité professionnelle, par des avancées conséquentes en matière de collaborations et partenariats, nos activités qui reprennent plus ou moins bien, beaucoup de nouveaux adhérents cette année et une AG qui se prépare activement

Voici enfin votre lettre d'information du SPR !

À très bientôt,
Le Bureau du SPR

Représentativité en question ...

La force des réseaux sociaux a pour particularité d'être un excellent catalyseur des différences et une excellente tribune pour ceux qui sont "contre". La critique y est plus aisée que l'art de bien s'exprimer pour être bien compris et pouvoir rassembler. Il arrive alors que l'on se sente si mal représenté qu'on préfère se taire plutôt que d'ajouter à la cacophonie et aux contre-vérités. Nous avons par exemple, été sommés de réagir à l'annonce de la création d'une branche bien-être au sein de la CNPL (Chambre Nationale des Professions Libérales) et à la nomination d'un représentant de la Réflexologie... Tant mieux si, à l'avenir, la réflexologie trouve son utilité au sein de la CNPL, il n'y a pour le moment rien à ajouter...

En revanche, nous sommes toujours aussi motivés pour continuer à **rassembler** nos forces, **mutualiser** nos informations, notre communication en **collaborant** avec des organismes dont l'éthique et la finalité sont proches des nôtres.

Les **enquêtes de terrain** continuent (nous vous sollicitons en ce moment sur la pratique dans les établissements de santé), les **partenariats** évoluent (travail avec d'autres syndicats et fédérations), le relai de publications sur les **formations** (écoles partenaires et formation continue) se structure. Bref, hormis les agitations ponctuelles sur tel ou tel réseau, le travail de fond se poursuit, chaque année plus intensément, et nous sommes plus que jamais preneurs de **nouvelles énergies** pour assurer certaines missions...comme l'envoi cette info-lettre, restée lettre morte depuis le mois de juin !

POLEMIQUE VACCINALE

Petit rappel de posture professionnelle

Les réflexologues n'ont pas, à titre professionnel, à participer à la polémique vaccinale en cours.
Ils **n'ont pas à se prononcer pour inciter leur clientèle à se**

faire vacciner ou non sauf s'ils sont également professionnels de santé.

Le réflexologue, s'il n'est pas médecin, ne doit jamais élaborer un diagnostic médical. Il peut seulement prendre note des informations médicales communiquées par le client ou patient.

Il est interdit au réflexologue de prescrire des médicaments, de proposer à son client ou patient de modifier une prescription ou de l'inciter à cesser son traitement.

titre V, articles 38 et 39 du extraits du code de déontologie signé lors de l'adhésion au syndicat

Par ailleurs, le choix vaccinal est une décision individuelle qui ne peut faire l'objet de **jugement ou propos calomnieux entre réflexologues**.

...Les réflexologues se doivent mutuellement assistance dans l'adversité. Il est interdit de calomnier un confrère, de médire de lui, ou de se faire l'écho de propos capables de lui nuire dans l'exercice de sa profession.
titre IV, articles 36 extrait du code de déontologie signé lors de l'adhésion au syndicat.

Enfin, en cas d'intervention dans des **établissements soumis au contrôle du pass sanitaire**, les réflexologues doivent comme tout un chacun pouvoir présenter un justificatif parmi les options proposées.

☐☐ Pour le dire encore plus clairement, et selon le code de déontologie du SPR, les réflexologues n'ont pas à se positionner professionnellement dans un sens ou dans l'autre sur le bien-fondé et la mise en application des règles sanitaires, médicales et para-médicales en vigueur.

ASSEMBLEE GENERALE



SAMEDI 15 JANVIER

Notre AG annuelle aura lieu le samedi 15 janvier de 15h à 17h.
Même format; avec toujours les échanges entre délégués le matin puis l'AG ouverte aux adhérents à partir de 15h.
Cette AG se fera en ligne avec notre outil de réunion Zoom.
Un lien "matinale délégation" et un lien "AG" seront envoyés. La convocation avec l'ordre du jour vous a déjà été envoyée par mail.
Nous vous remercions par avance pour votre présence active.
Nous sommes ravis de vous retrouver pour cet évènement annuel !
A bientôt
L'équipe bénévole du bureau

ACTUALITES



Une rencontre en ligne constructive

Deux organisations, deux Conseils d'Administration, ensemble

Le Syndicat Professionnel des Réflexologues a eu le plaisir de recevoir Elise Manzoni (Présidente de la Fédération Française des Réflexologues) ainsi que des membres du CA de la FFR pour une réunion en ligne très constructive. La qualité des échanges, l'énergie et le volontarisme de nos deux organisations ouvrent pour l'année qui vient de belles perspectives et des actions qui seront véritablement bénéfiques et concrètes à la fois pour notre profession et pour nos adhérents communs et respectifs.

Plusieurs courriers avaient été adressés en nos deux noms au Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance sur les sujets comme la classification APE et le rattachement aux caisses ou encore les aides aux réflexologues pendant la crise sanitaire. Le travail collaboratif se poursuit sur des sujets précis autour de la communication et de la formation.



Workshop du GER - Groupe d'Evaluation de la Réflexologie

Après de longs mois de travail en commun uniquement à distance,

le Groupe d'Évaluation de la Réflexologie (G.E.R) composé de réflexologues, chercheurs, directeurs de centres de formations et représentants des deux organismes nationaux historiques de la profession que sont la FFR et le SPR, vient de se réunir en présentiel et en visio-conférence.

Nos objectifs → travail sur les critères d'évaluation, les champs d'action de la réflexologie, les zones réflexes communes aux différents courants, la meilleure définition possible à rendre visible sur wikipédia. Autant de sujets et de thèmes riches à approfondir.

Une ECOLE de SOUTIEN à l'honneur



DIEN CHAN INSTITUTE

Centre certificateur Formation au métier de Réflexologue enregistrée au RNCP.

Depuis de nombreuses années, il nous est apparu évident que le métier de Réflexologue ne peut pas se limiter à la seule action sur les pieds ou les mains. Non. Une personne privée de ses pieds à tout autant le droit de vivre le bonheur d'une séance de réflexologie. Le réflexologue du 21ème siècle se doit donc d'être capable de travailler sur l'ensemble des zones réflexes du corps en fonction des degrés de réceptivités des personnes reçues en consultation.

A ce titre, l'école Dien Chan Institute propose une formation singulière, unique, enregistrée au RNCP, pour le métier de Réflexologue, en étudiant les différentes manières de travailler sur l'ensemble des zones réflexes du corps en tenant compte des mécanismes physiologiques et des principes d'énergétique chinoise pour appréhender les différents points de vue, occidentaux et asiatiques, du mieux-être humain.

Notre école de réflexologie est la seule à répondre à l'ensemble des critères pédagogiques européens et critères qualités imposés par la France à travers la certification Qualiopi.

Toute l'offre de formation et les perfectionnements sur le site de l'école

[Accéder au site de l'école](#)

INFORMATIONS PARTENAIRES

Proposition aux adhérents

L'UPSME nous propose, de mettre en place des webinaires avec questions/réponses autour de thématiques qui nous concernent tous et pas seulement les auto-entrepreneurs :

CGV, installation, affichage obligatoire, mentions facture, obligation assurance, RGPD, comparaison statut juridique.

Selon l'intérêt que vous montrerez pour cette proposition et les sujets qui vous intéressent, nous pourrions mettre ces visios en place dès cet automne.

[Je signale mon intérêt](#)



LES DÉLÉGATIONS

Toujours des départements et des régions sans représentant. Vous êtes adhérent.e dans une de ces zones orphelines, n'hésitez pas à vous proposer en tant que délégué.e. Vous rejoindrez un collectif dynamique et enrichissant

SPR Syndicat Professionnel des **Réflexologues**

SPR - CARTOGRAPHIE DELEGATIONS

NORMANDIE DR - Eleonore Péruisset	Hauts-de-France	Hauts-de-France DR - 62 Caroline Saintenoy 80 Christine Lejeune
Pays de la Loire DR - 44 - Nora Zemmal 49 - Xavier Clergeau	Ile-de-France	Ile-de-France DR - Corine Mozet 75 Emmanuelle Calaber 92 Corine Mozet
Occitanie Pyrénées - Méditerranée DR - Christelle Canals 11 - Valérie Vergnet 30 - Laurence Robert 31 Sylvie Herveou - Pardo 34 Valérie Levy 46 Stéphane Chabrier 66 Catherine Jarrousse	Centre-Val de Loire	Auvergne-Rhône-Alpes DR - 01/07 Géraldine de Rodez Benavent 38 Ambre Verdon 69 Fanta Diane 74 Marianne Bouhaik Sarr
	Provence-Alpes-Côte d'azur	REGION SUD - PACA DR - Jean-Pierre Triadon 13 Barbara Vigan
	Corse	CORSE DR - Marie-Dominique Baccelli 2A - 2B Marie-Dominique Baccelli

RETOUR sur nos ÉVÉNEMENTS

FOIRA de 2021 TOULOUSE

Le SPR, représenté par sa déléguée régionale Sylvie Hervéou-Pardo et avec la complicité de Loïc Day, adhérent de Toulouse, étaient présents sur le carré bien-être pendant toute la durée de l'événement.

De l'info, des rencontres et des séances-découverte prodiguées par les réflexologues membres du syndicat.



Semaine Mondiale de la Réflexologie

Cette année, c'était du 20 au 26 septembre qu'a eu lieu la SMR 2021. Les réflexologues du monde entier se sont unis pour



Octobre Rose

Nos délégués étaient sur le terrain pour plusieurs événements célébrant Octobre Rose.

Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du



Invitations sur www.les-salons-seniors.com



La Semaine Bleue

Comme chaque année au mois d'octobre, les seniors sont mis à

communiquer auprès du grand public et des médias.

Le Syndicat et la Fédération ont travaillé ensemble à nouveau cette année pour vous proposer un logo et un modèle d'affiche personnalisable, le tout était téléchargeable sur votre espace membre.

sein et à récolter des fonds pour la recherche.

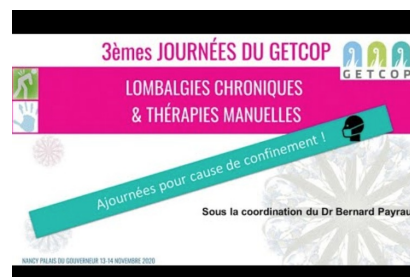
l'honneur lors de la Semaine bleue, une manifestation nationale destinée à informer et sensibiliser l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle comme sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées. De nombreuses manifestations auxquelles nos réflexologues prennent part.



AG 2022 et Conférences

La prochaine AG du RIEN aura lieu les 6 et 7 mai 2022 au Danemark. Et les prochaines conférences en mai 2023 en Espagne.

[Site du R.i.E.N](#)



GETCOP 2021

Si vous souhaitez voir ou revoir les ateliers en vidéo, voici le lien

[Voir les vidéos](#)

[cartographie des délégations](#)

[Nous suivre sur Facebook](#)

[Nous suivre sur LinkedIn](#)

Syndicat Professionnel des Réflexologues
12, rue Houdart 75020 Paris
contact@syndicat-reflexologues.com



Cet email a été envoyé à {{ contact.PRENOM }} {{ contact.NOM }}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Syndicat Professionnel des Réflexologues.
Afin de respecter la réglementation, vos informations personnelles sont strictement confidentielles. Nous ne les transmettons à personne. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. En cas de besoin, contactez-nous.

Envoyé par